



PASSAGE DE LA FLAMME

**DIMANCHE 21
JUILLET 2024**

ATTENTION AUX INTERDICTIONS DE CIRCULATION

Le dimanche **21 JUILLET**, de **6 H à 16 H**, l'accès à l'**AVENUE JOHN-FITZGERALD-KENNEDY** sera strictement interdit à la circulation automobile. Le **CORTÈGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE** va, en effet, emprunter cet axe depuis Joinville-le-Pont jusqu'à Maisons-Alfort (école vétérinaire). Les Mauritiens sont, bien évidemment, conviés à y assister à partir de 12 h 30.

En conséquence, seront fermées :

- **LA RUE DU MARÉCHAL LECLERC**
entre la place Erlenbach et l'avenue J.F. Kennedy,
- **L'AVENUE SAINT-MAURICE-DU-VALAIS**
entre le carrefour des Canadiens et l'avenue J.F. Kennedy.

Seuls les riverains, sur présentation d'un justificatif de domicile, pourront emprunter la portion de la rue du Maréchal Leclerc et l'avenue Saint-Maurice-du-Valais concernées par cette interdiction.

**Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le 0800 094 410.**

Par avance, merci de votre compréhension.

CIRCULATION

